

CHARTRE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC EN PREFECTURE

Nous vous invitons à prendre connaissance des règles qui s'appliquent dans cet espace public et que nous vous demandons de respecter:

1

NOUS VOUS INFORMONS

Nous vous informons sur **les conditions d'accès et d'accueil** dans nos services, et de manière systématique lors de chaque modification.

Nous vous informons sur **les démarches administratives** par les différents moyens de communication disponibles.

Nous **facilitons l'accomplissement des démarches** pour les personnes à mobilité réduite et accueillons de manière adaptée les personnes en difficulté.

VOUS FACILITEZ L'EXAMEN DE VOTRE DEMANDE

2

Afin de réduire votre temps d'attente et celui des autres usagers, merci de:

- **Prendre un ticket** dans la salle d'attente et respecter l'ordre d'appel au guichet
- **Préparer vos documents** avant d'arriver au guichet.
- **Attendre d'avoir été appelé** avant de vous présenter au guichet
- Ne pas accaparer les agents venus à la rencontre d'un usager. Toute personne disposant d'un ticket sera reçue.

3

AVEC UN RESPECT MUTUEL

Nous vous accueillons avec **respect, attention** et **courtoisie**.

La Préfecture garantit **l'égalité de traitement de ses usagers**: vous ne pouvez donc pas choisir l'agent qui traitera votre demande.

Les agents de la Préfecture remplissent une mission de service public: nous vous demandons de les respecter, dans vos gestes ou dans vos paroles.

DANS UNE AMBIANCE APAISÉE

4

Dans la limite des possibilités d'accueil au sein du bâtiment préfectoral, classé sur la liste des monuments historiques, **nous veillons au confort et à la propreté** de nos espaces d'accueil, d'attente et de circulation.

Nous vous remercions de **ne pas gêner les autres usagers** lors de vos échanges ou lors de vos conversations. Les voutes des plafonds réverbèrent le son et l'amplifient.

